

pressions pour que l'on protège leurs industries incapables de se maintenir sur le marché mondial des années 80. Par ailleurs, les réactions nationales à ce défi industriel, qui ne s'inscriraient pas dans un cadre international adéquat, risqueraient de créer une autre série de conflits politiques. Il faudra donc renforcer les règles internationales et les mécanismes de consultation pour éviter ce risque.

Mesures à prendre

Mais comment améliorer un tableau aussi sombre des défis qui attendent le Canada et le système commercial international dans les toutes prochaines années ? Vingt années de vie publique, dont huit comme premier ministre de la Nouvelle-Écosse, m'ont enseigné qu'il ne faut pas chercher de panacées. Aussi n'en ai-je aucune à vous proposer ce soir. Par contre, je crois fermement qu'il existe un certain nombre de mesures que nous pouvons et que nous devons prendre pour commencer à faire face aux défis que je viens de décrire et qui, si nous réussissons à les surmonter, peuvent entraîner une amélioration du niveau réel de vie des Canadiens, même dans cet environnement plus compétitif.

1) **Collaboration.** Il nous faut tout d'abord collaborer avec nos partenaires commerciaux pour garantir la vigueur et la stabilité du système commercial international. Et je pense surtout ici à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), qui est évidemment l'axe central du système commercial mondial. Le GATT se réunira le mois prochain. Lors de cette réunion, la première à se tenir au niveau ministériel depuis neuf ans, il nous faudra assurer que l'Accord général continue de jouer un rôle crucial. Nous devons pour cela réaffirmer notre engagement collectif envers le système de libre échange.

De plus, il nous faudra prendre des mesures, pendant la réunion elle-même ou dans son prolongement immédiat, pour assurer que le GATT peut résister aux pressions auxquelles il est soumis. Pour y parvenir, le Canada préconise fortement d'élaborer un accord sur les mesures de sauvegarde visant à régler efficacement les mesures commerciales restrictives qui s'imposeront à l'occasion, et à garantir que le système accorde le même traitement à toutes les nations commerçantes. Nous croyons également que le mécanisme de règlement des différends du GATT doit être renforcé sous un certain nombre d'aspects pour qu'il puisse s'occuper, d'une façon rationnelle, adéquate et qui suscite la confiance de nos populations, des différends commerciaux qui ne manqueront pas de surgir.

Bien que le GATT fournisse un cadre contractuel pour nos relations commerciales, les consultations sur la politique commerciale et, de façon plus précise, sur les interactions qui existent entre celle-ci et les politiques touchant l'industrie, l'économie et la concurrence se déroulent au sein de diverses instances. Parmi les plus importantes, mentionnons le Fonds monétaire international, l'Organisation de coopération et de développement économiques et les sommets économiques des sept grands pays industrialisés. Nous devons tirer le meilleur parti de ces institutions et les renforcer pour qu'elles soient mieux en mesure de maintenir notre cohésion en vue d'une collaboration plus fructueuse.